



ACADÉMIE  
DE STRASBOURG

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# Journée académique BCP ASSP

Vendredi 10 octobre 2025

Lycée du Blaise Pascal COLMAR

Patricia MULLER – SIGNORELLI Carole – STENGER Sylvie  
IEN SBSSA - Académie de Strasbourg

Nouveautés de la rentrée  
Bilan de rentrée

Résultats  
Examens session  
2025

PRAP 2S

Site et  
Newsletter

Examen 2026

Epreuve E2

CCF

Réforme de la  
voie  
professionnelle

Le mixage

Net soins

Les GT de cette  
année

Ateliers de  
réflexion



**ACADÉMIE  
DE STRASBOURG**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Quelques nouveautés à la rentrée 2025...

# Avenir Pro

## Réforme de la voie professionnelle

### **Mieux accompagner chaque lycéen professionnel et lutter contre le décrochage**

#### **Mesure 6 : Mieux préparer l'insertion professionnelle grâce à des partenariats extérieurs**

- Consulter la page éducol dédiée au mentorat en lycée professionnel [↗](#).
- Consulter la page éducol dédiée au dispositif Avenir Pro [↗](#).

Lancé en  
janvier 2023  
dans la région  
Hauts-de-  
France

Le dispositif Avenir Pro repose sur **une mobilisation du Réseau pour l'emploi**, notamment **France Travail** et les **missions locales**, dont les conseillers interviennent directement auprès des lycéens.

Il s'adresse à tous les élèves en **dernière année de CAP** ou de **baccalauréat professionnel**.




REPUBLICQUE FRANÇAISE France Travail

FRANCE TRAVAIL STATISTIQUES & ANALYSES ACTEURS DE L'EMPLOI DIGITAL & INNOVATION NOUS REJOINDRE

ARTICLE ⌚ 2 MIN DE LECTURE

## Avenir' Pro

En réponse aux difficultés que rencontrent les jeunes peu qualifiés à s'insérer dans l'emploi, la direction régionale s'inscrit dans l'expérimentation « Avenir' Pro » initiée par Sciences Po et Pôle emploi.



Une info, une Mission Locale... ANNUAIRE LE LABEL DU RÉSEAU ESPACE ADHERENTS a - A

Union Nationale des Missions Locales

QUI SOMMES-NOUS ? NOS ACTIONS LE RÉSEAU CENTRE DE RESSOURCES ACTUALITÉS

ACTUALITÉS • NOS ACTUALITÉS • FOCUS SUR LE DISPOSITIF AVENIR PRO

## FOCUS SUR LE DISPOSITIF AVENIR PRO

Depuis le 1er janvier 2024, les Missions Locales interviennent dans le cadre d'Avenir Pro, un dispositif expérimenté et mis en œuvre par France Travail, qui vise à préparer l'orientation des jeunes des lycées professionnels en leur proposant de participer à des ateliers de préparation à la recherche d'emploi.

## En bref, les conditions de réussite du dispositif Avenir Pro

- Un démarrage en début d'année scolaire ;
- Une intégration dans l'emploi du temps des élèves ;
- Une coopération étroite entre enseignants et conseillers ;
- Une prise en compte des différences entre CAP et baccalauréat professionnel ;
- Une attention portée aux aspects logistiques (salles, groupes, planning, suivi des présences).

## Avenir Pro : un parcours structuré en trois volets complémentaires

### 1- Des ateliers collectifs pour tous les élèves

- Se connaître et se projeter (compétences, CV lettre de motivation)
- Comprendre le marché du travail (secteurs qui recrutent, attentes des employeurs)
- Organiser sa recherche d'emploi (outils numériques, candidatures)
- Préparer ses entretiens (posture, expression orale, simulations)

### 2- Un accompagnement individuel personnalisé

- Préparer une immersion, un stage, une alternance ou un emploi
- Travailler une candidature ou un entretien
- Lever les freins à l'emploi (mobilité, logement, santé)
- Ajuster un projet si nécessaire

### 3- Des actions pour élargir le réseau professionnel: forums, visites d'entreprises, job dating, rencontres

## Découvrez les services que vous offre la plateforme Avenir(s)

### Un outil numérique au service de l'accompagnement que vous faites de vos élèves

- Une progression pédagogique adaptée à chaque niveau que vous assignez à votre classe et à laquelle vous pouvez ajouter, événements et activités pédagogiques
- Un tableau de bord qui vous permet de suivre la progression du travail en autonomie réalisé par vos élèves
- Des outils vous permettant de faciliter l'accompagnement de vos élèves : CV, Lettre de motivation, Portfolio...

### Des événements, des contenus éditoriaux et pédagogiques adaptés à vos besoins et à ceux de vos élèves proposés par l'Onisep et ses partenaires

- Des événements nationaux, régionaux locaux que vous pouvez proposer à vos élèves
- Des articles, des vidéos...
- Un corpus de plus de 700 activités pédagogiques



# Les PAS

## Pôles d'appui à la scolarité

ACADÉMIE DE STRASBOURG  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

**Les pôles d'appui à la scolarité (PAS)**

Un nouveau dispositif au service de la réussite de tous les élèves aux besoins spécifiques

**C'EST QUOI LE PAS ?**

- Un nouveau service, un lieu unique d'accueil et d'accompagnement des familles d'élèves qui rencontrent des difficultés d'apprentissage
- Une coopération de proximité école / famille / médico-social
- Des réponses adaptées pour les élèves à besoins éducatifs particuliers

**Le PAS n'est pas...**  
un dispositif réservé aux élèves en situation de handicap ni le moyen d'obtenir une AESH.

**QUI COMPOSE LE PAS ?**

- Un éducateur spécialisé**  
C'est un éducateur à temps dédié au PAS, mis à disposition par un organisme médico-social
- Un coordinateur de PAS**  
C'est un enseignant de l'éducation nationale à plein temps
- Un AESH référent**  
C'est un appui, un conseil et un soutien aux AESH nommés dans le PAS
- Chaque équipe peut mobiliser des compétences complémentaires issues de l'éducation nationale ou du secteur médico-social, en fonction des besoins repérés.

**QUI PEUT CONTACTER LE PAS ?**

Une famille, un élève majeur, un professeur, un chef d'établissement, un directeur d'école

**COMMENT FONCTIONNE LE PAS ?**

Après concertation, analyse des besoins avec les partenaires et les parents et étude du livret de parcours inclusif (LPI), des solutions peuvent être envisagées :

- Aménagements pédagogiques et éducatifs
- Mise à disposition d'un matériel pédagogique adapté (MPA)
- Services ou prises en charge spécifiques par des professionnels de l'éducation nationale et/ou du secteur médico-social

**COMMENT CONTACTER VOTRE PAS ?**

xxxxxx@ac-strasbourg.fr  
https://cico-ienash67a1e.ac-strasbourg.fr

© 2024 Académie de Strasbourg - 67024 STRASBOURG - 03 88 31 21 00 - 24 00 00 00



## Les pôles d'appui à la scolarité (PAS)

Un nouveau dispositif au service  
de la réussite de tous les élèves  
aux besoins spécifiques

### C'EST QUOI LE PAS ?

- Un nouveau service, un lieu unique d'accueil et d'accompagnement des familles d'élèves qui rencontrent des difficultés d'apprentissage
- Une coopération de proximité école / famille / médico-social
- Des réponses adaptées pour les élèves à besoins éducatifs particuliers

✗ Le PAS n'est pas...  
un dispositif réservé  
aux élèves en situation  
de handicap ni le moyen  
d'obtenir une AESH.

### QUI COMPOSE LE PAS ?

Un éducateur  
spécialisé  
C'est un éducateur  
à plein temps  
dédié au PAS,  
mis à disposition  
par un organisme  
médico-social



Un coordonnateur de PAS  
C'est un enseignant  
de l'Éducation nationale  
à plein temps

Un AESH référent  
C'est un appui, un conseil et un soutien  
aux AESH nommés dans le PAS

⊕ Chaque équipe peut mobiliser  
des compétences complémentaires  
issues de l'Éducation nationale  
ou du secteur médico-social,  
en fonction des besoins repérés.

### QUI PEUT CONTACTER LE PAS ?

Une famille, un élève majeur, un professeur, un chef d'établissement,  
un directeur d'école

### COMMENT FONCTIONNE LE PAS ?

Après concertation, analyse des besoins avec les partenaires et les parents  
et étude du livret de parcours inclusif (LPI), des solutions peuvent être envisagées :

Aménagements  
pédagogiques  
et éducatifs

Mise à disposition  
d'un matériel  
pédagogique  
adapté (MPA)

Soutien ou prise  
en charge spécifique  
par des professionnels  
de l'éducation nationale  
et/ou du secteur  
médico-social

EN SAVOIR PLUS



### COMMENT CONTACTER VOTRE PAS ?

xxxxxx@ac-strasbourg.fr  
<https://circ-ienash67.site.ac-strasbourg.fr>

## Objectif

Améliorer l'accueil et le suivi des élèves qui expriment des besoins particuliers à l'école, de la maternelle au lycée (publics ou privés sous contrat) de son secteur géographique, en construisant des réponses rapides, pédagogiques, éducatives et sociales.

## PAS

Il remplace le PIAL (pôle inclusif d'accompagnement localisé)  
Un dispositif nouveau au service de la réussite de tous les élèves ayant des besoins spécifiques, mobilisable par les parents et les enseignants.  
Il est porté par l'EN et l'ARS

Cette réponse de premier niveau ne nécessite pas de reconnaissance de troubles ou de handicap

## Equipe du PAS

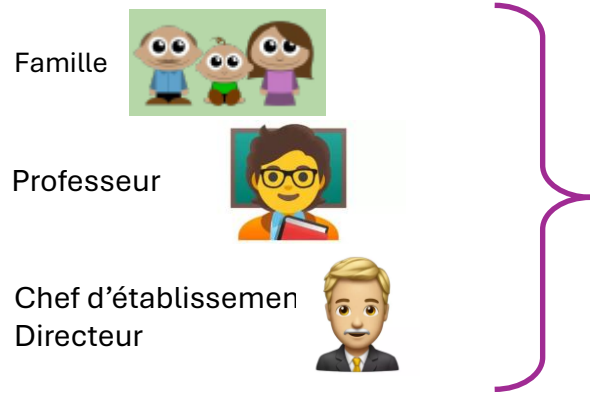
L'équipe du PAS se compose:

- Un enseignant coordonnateur (EN)
- Un éducateur spécialisé (Médico-social)

Il peut:

- Intervenir directement auprès des élèves à besoins particuliers
- Mobiliser différents professionnels au sein de l'EN ou des EMS

# La demande



Saisine PAS



PAS  
Coordinateur  
Educateur  
spécialisé

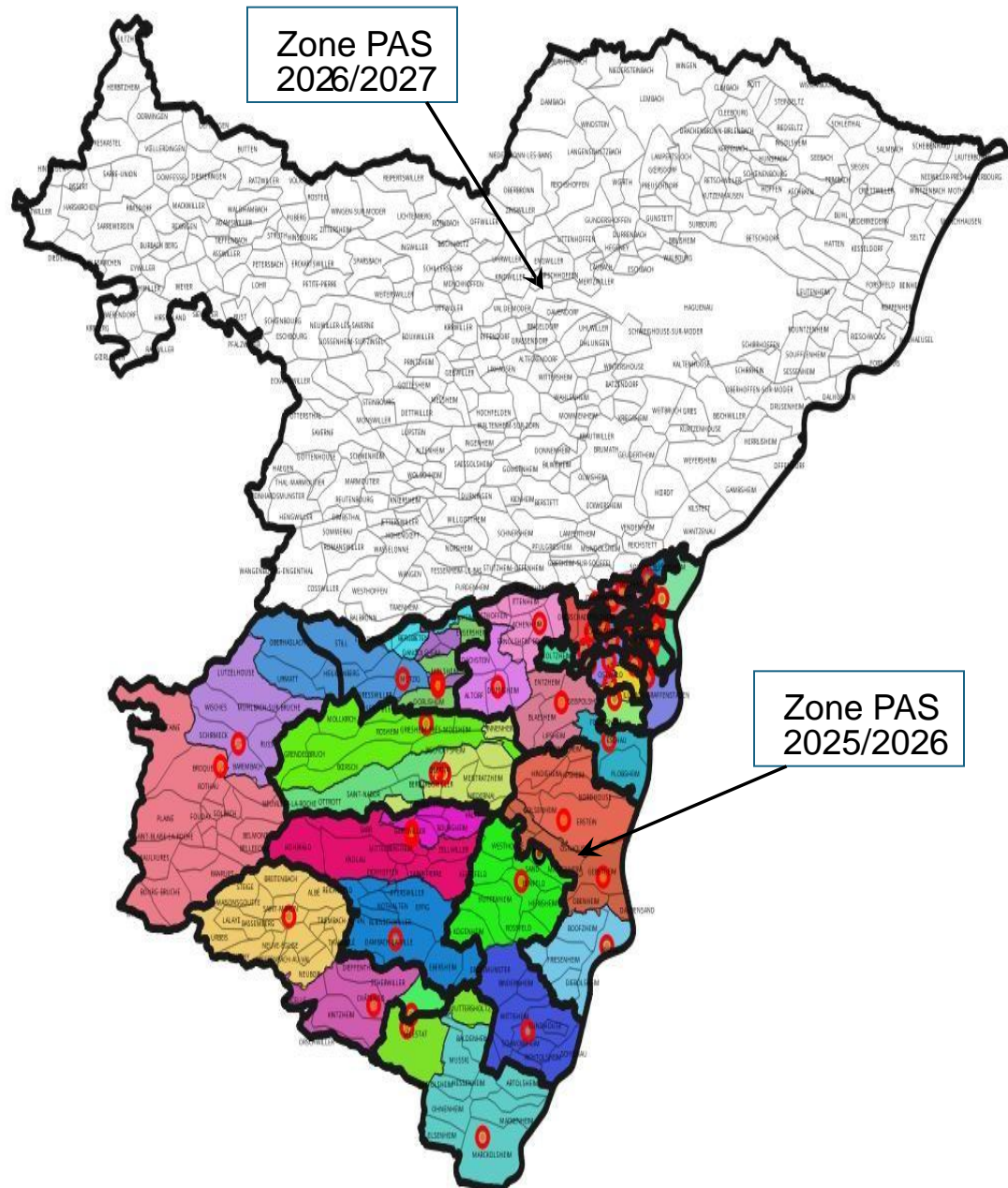


Les parents sont associés à la réflexion et informés des adaptations mises en œuvre

# La réponse

LPI

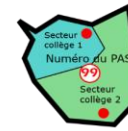
- 1 Aménagements pédagogiques et éducatifs
- 2 Mise à disposition d'un MPA
- 3 Soutien ou une prise en charge spécifique par des professionnels de l'EN et/ou du secteur médico-social



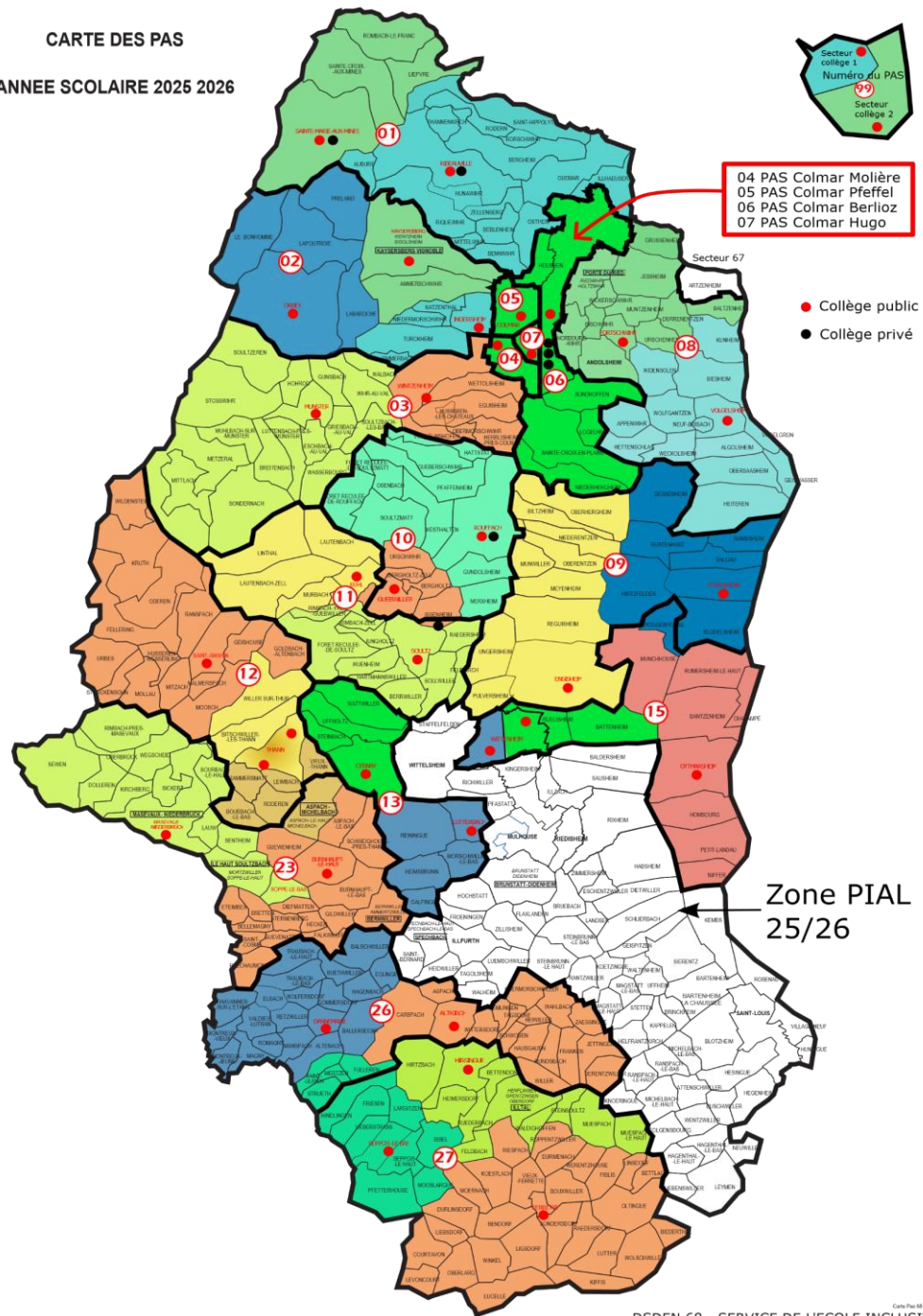
Zone PAS  
2026/2027

Zone PAS  
2025/2026

Pour le Bas-Rhin

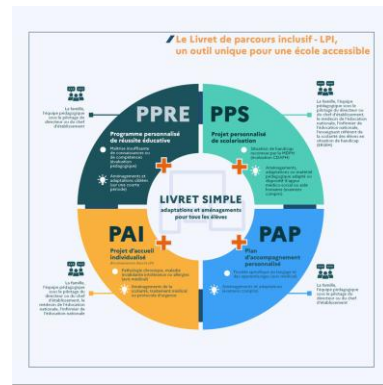


04 PAS Colmar Molière  
 05 PAS Colmar Pfeffel  
 06 PAS Colmar Berlioz  
 07 PAS Colmar Hugo

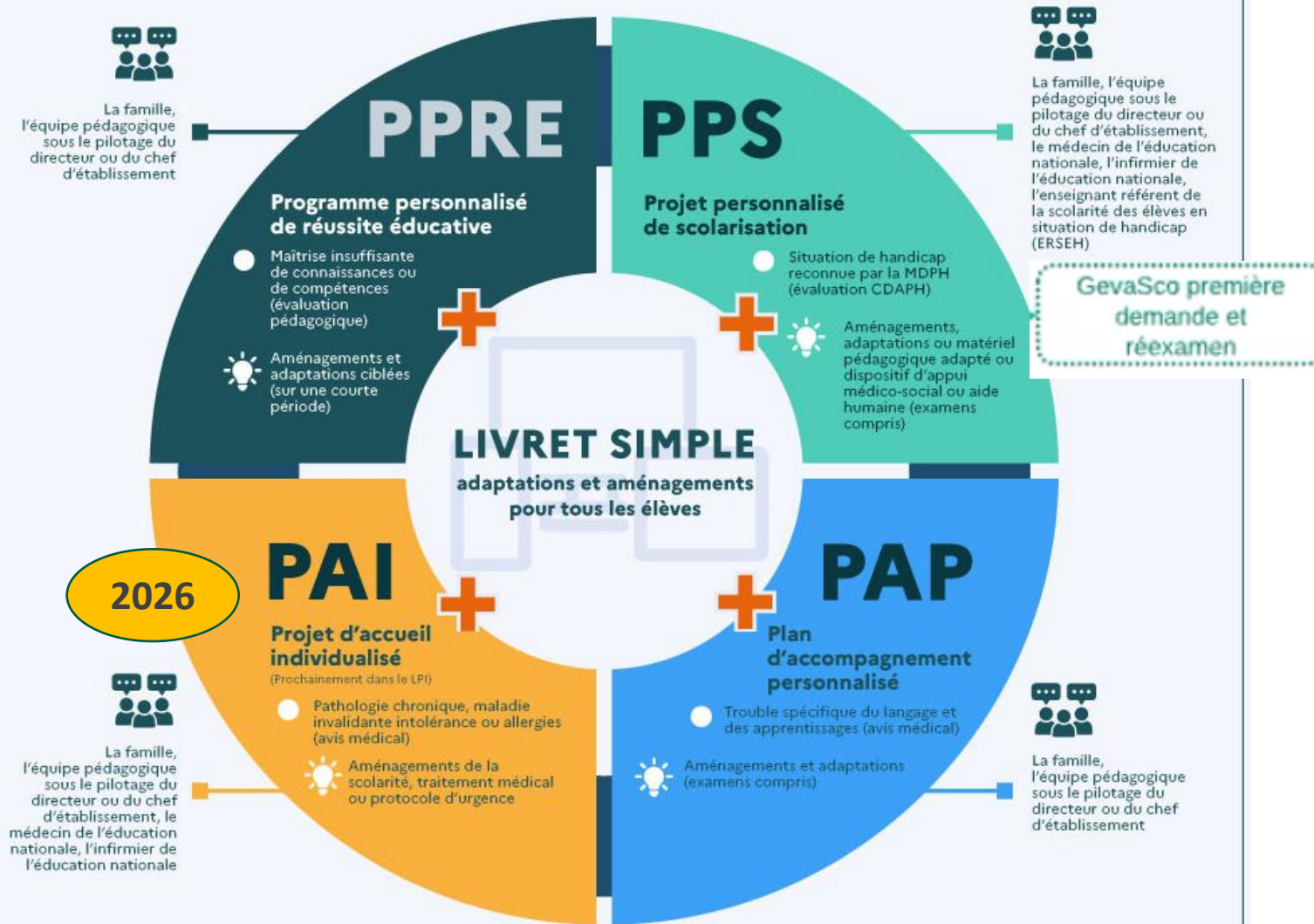


# Le LPI

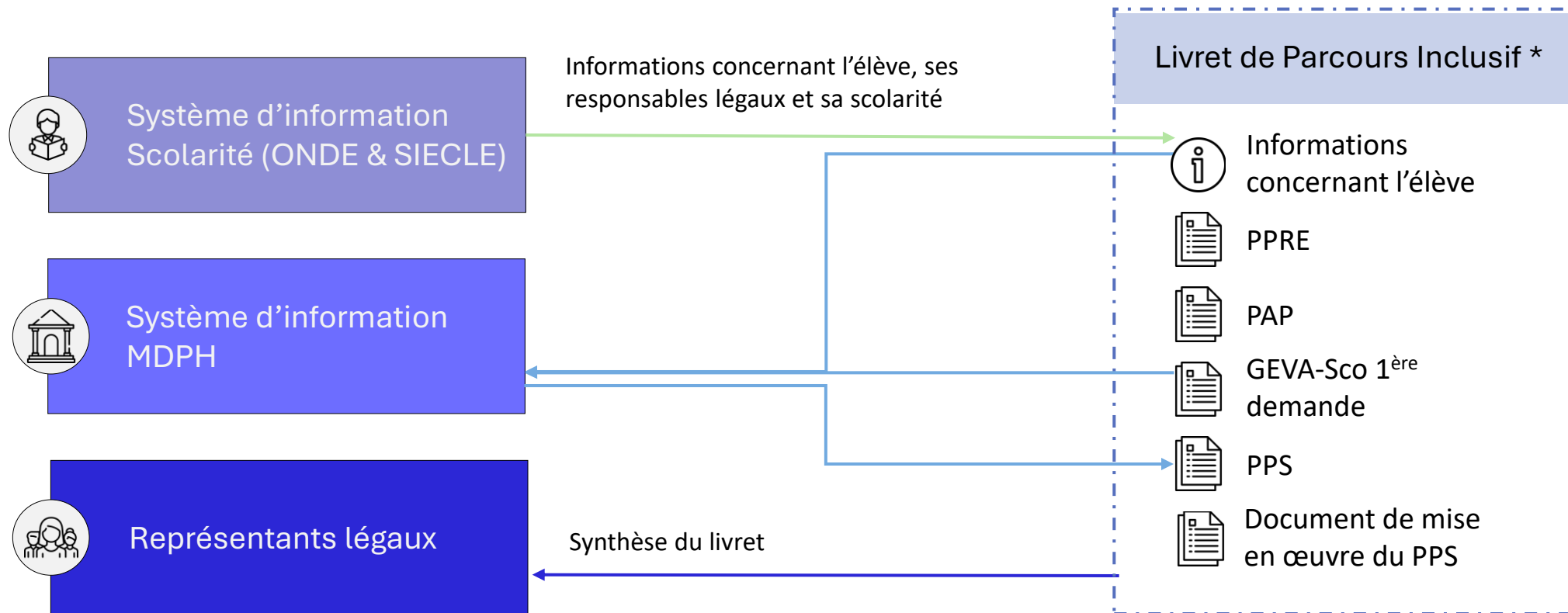
## Livret de Parcours inclusif



# Le Livret de parcours inclusif - LPI, un outil unique pour une école accessible

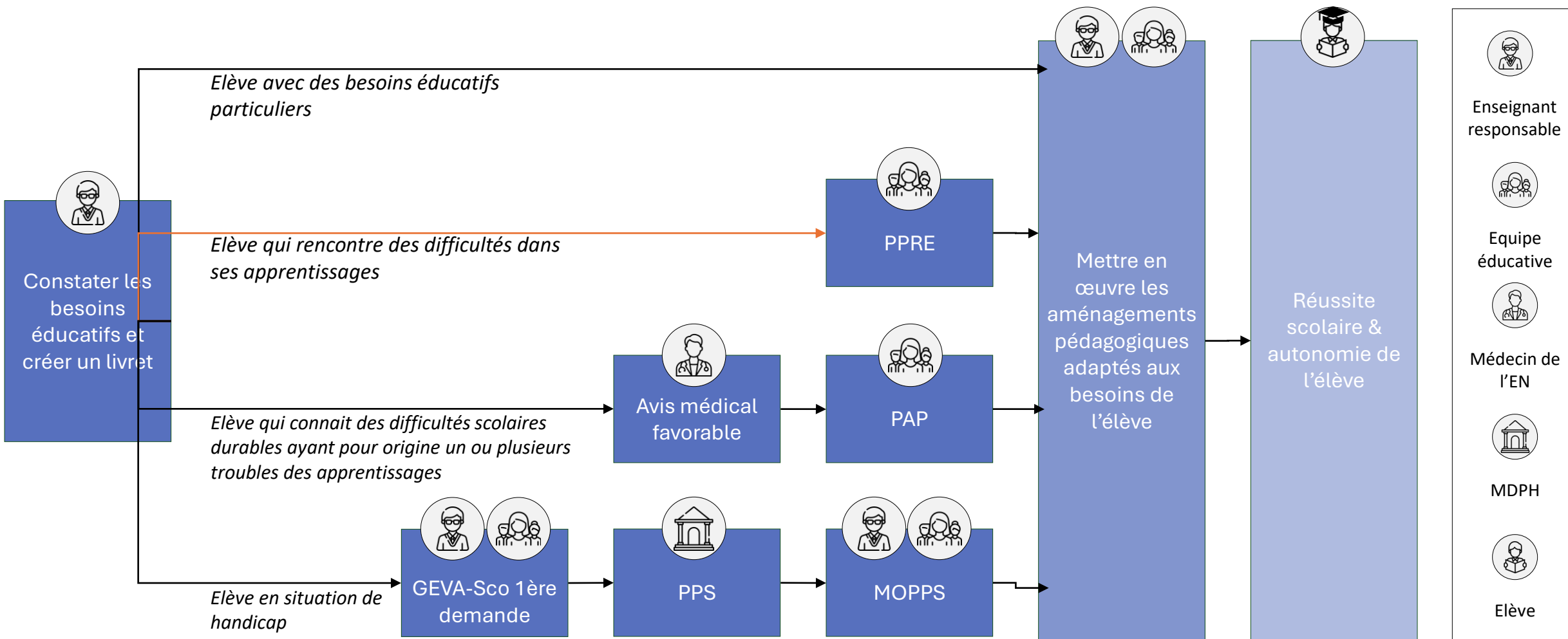


# Livret de Parcours Inclusif



\* Les référentiels pour les nomenclatures et les établissements sont identiques à ceux du Système d'information Scolarité

# Livret de Parcours Inclusif



## FINALITES DU LPI



- 1 Mutualiser dans un dossier unique l'ensemble des informations concernant la situation d'un EBEP
- 2 Mettre à la disposition des enseignants toutes les ressources pédagogiques disponibles en matière d'aménagements et d'adaptations
- 3 Simplifier les procédures de création d'un dispositif
- 4 Permettre et faciliter les échanges d'informations avec la MDPH
- 5 Permettre aux représentants légaux d'obtenir dans un document unique des informations claires sur la scolarisation de leur enfant
- 6 Ce traitement permet également d'avoir une vision statistique territoriale des réponses apportées aux besoins particuliers des élèves.

# Livret de Parcours Inclusif : la plateforme enseignant

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS**

## Livret de parcours inclusif

**Bienvenue**  
Depuis cette page, vous pouvez accéder aux livrets de vos élèves à besoins éducatifs particuliers. Vous pouvez créer un nouveau livret et rechercher le livret d'un de vos élèves.

**MES ÉLÈVES**

Nom de l'établissement

Rechercher

**Bouton de déconnexion** → [Déconnexion](#)

**Lien de redirection vers Cap Ecole Inclusive**  
Afin de répondre au mieux aux besoins de l'élève dans le choix des aménagements ou adaptations, il est recommandé de référer à la plateforme Cap Ecole Inclusive accessible à l'adresse : [Cap école inclusive](#)

**Bouton de création de nouveau livret** → [+ Créer un nouveau livret](#)

**Affichage du nom de l'établissement de l'utilisateur**

**Filtrage dynamique des livrets selon :**

- Si l'utilisateur est responsable ou non
- Si le livret possède des dispositifs en cours de réalisation

**Il suffit de cocher les cases pour mettre à jour automatiquement l'affichage**

**Nombre de livrets dans l'établissement** → 6 livret(s)

Responsable    contributeur    Dispositif(s) en cours de réalisation    Aucun dispositif en cours de réalisation

Nom	Prénom	Classe	Enseignant responsable	Dispositif
Alas	Léo	Seconde generale & techno yc bt	Démule Pierre	PAP, PPRE, PPS, PPS MEO
Aubert	Alexandre	Seconde generale & techno yc bt	Machado Juliette	PPRE
Durand	Pierre	Seme	Machado Juliette	PPS

**Possibilité de trier l'information en colonne**

**Recherche générale sur toutes les colonnes**

**Recherche d'information en colonne**

# Cap école inclusive

Confiance, apprentissages, partage

[reseau-canope.fr/cap-ecole-inclusive](http://reseau-canope.fr/cap-ecole-inclusive)

POUR L'ÉCOLE  
DE LA CONFIANCE

Devenez acteur  
de l'inclusion  
scolaire



## DES RESSOURCES ET OUTILS PÉDAGOGIQUES

### Des outils clés en main pour la classe

Accessible librement, la plateforme met à disposition des enseignants des **outils clés en main** pour repérer les besoins des élèves en situation de handicap :

- une **grille d'observation** à compléter en ligne ou à télécharger pour identifier les besoins des élèves;
- **90 fiches 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degrés** pour adapter son enseignement;
- une **carte de géolocalisation** (accès avec adresse académique) pour trouver les personnes ressources par département.

Ces outils ont été réalisés en associant l'expertise d'enseignants, mais aussi d'inspecteurs de l'Éducation nationale, de chercheurs du Conseil scientifique de l'Éducation nationale et de spécialistes du médico-social. Ainsi ces ressources, toutes expertisées, validées et reconnues, sont adaptées aux besoins des élèves et aux pratiques de classe.

### Des ressources audiovisuelles pour s'informer et se former

Elles accompagnent le **développement professionnel des enseignants**.

- Elles ont vocation à informer et accompagner les enseignants pour scolariser dans les meilleures conditions les élèves en situation de handicap.
- Des **vidéos d'animation** pour comprendre ce que ressent l'élève.
- Des **podcasts** pour enrichir sa pratique pédagogique et bénéficier des conseils de ses pairs.
- Des **interviews d'experts** pour s'informer et se former.

**Cap école inclusive** s'enrichit régulièrement de nouveaux contenus afin de s'adapter aux besoins et aux attentes de la communauté éducative.



**ACADÉMIE  
DE STRASBOURG**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# Bilan de rentrée 2025 Académie de Strasbourg

# Bilan des effectifs à la rentrée 2025

Etablissement	Effectifs en seconde			Effectifs en première			Effectifs en terminale			
	Rentrée scolaire	2024	2025	2026	2024	2025	2026	2024	2025	2026
Lycée Jules Verne Saverne			15							
Lycée Stanislas Wissembourg	30	32		26	25		16	26		
Lycée Siegfried Haguenau	30	29		30	31		25	28		
Lycée Oberlin Strasbourg	60	60		57	56		50	59		
Lycée Ste Clotilde Strasbourg	34	32		26	26+1		25 + 1	16+2		
Lycée C Schneider Molsheim	30	30		30	30		30	30		
Lycée Schweisguth Sélestat	30	30		30	29		25	28		
Lycée Weiss Ste Marie aux Mînes	10/12	11		18	12		17	17+1		
Lycée Storck Guebwiller	30	27		31	28		25	27		
Lycée Blaise Pascal Colmar	30	30		29			28			
Lycée St Jean Colmar	20	21		23	15		18 + 2	22		
Lycée Don Bosco Wittenheim	40	38		37	39		30 + 2	40		
Lycée du Rebberg Mulhouse	59	60		58	60		60	56		
Lycée Henner Altkirch	26	23		22	24		22	22		
Lycée Sonnenberg Carspach	22	25		22	18		20	21		
Lycée Vogt Masevaux	31	31		27	30		24	21		

Lycée	District	Formation	Capacité	Vœu	Pression V1	Proba affectés V1
JEAN JACQUES HENNER	ALTKIRCH	2ndeACCOMP. SOINS-SERVICES PERSONNE	24	116	1,4	59%
BLAISE PASCAL	COLMAR	2ndeACCOMP. SOINS-SERVICES PERSONNE	30	178	2,1	47%
LOUISE WEISS	COLMAR	2ndeACCOMP. SOINS-SERVICES PERSONNE	12	42	0,5	83%
JOSEPH STORCK (HOTELIER)	GUEBWILLER	2ndeACCOMP. SOINS-SERVICES PERSONNE	30	109	0,9	65%
ANDRE SIEGFRIED	HAGUENAU	2ndeACCOMP. SOINS-SERVICES PERSONNE	30	198	2,2	37%
STANISLAS	HAGUENAU	2ndeACCOMP. SOINS-SERVICES PERSONNE	30	80	1,3	64%
CAMILLE SCHNEIDER	MOLSHEIM	2ndeACCOMP. SOINS-SERVICES PERSONNE	30	134	1,3	68%
DU REBBERG	MULHOUSE	2ndeACCOMP. SOINS-SERVICES PERSONNE	60	302	1,9	45%
JULES VERNE	SAVERNE	2ndeACCOMP. SOINS-SERVICES PERSONNE	15	72	1,3	58%
SCHWEISGUTH	SELESTAT	2ndeACCOMP. SOINS-SERVICES PERSONNE	30	134	1,1	68%
JEAN-FREDERIC OBERLIN	STRASBOURG	2ndeACCOMP. SOINS-SERVICES PERSONNE	60	390	2,2	39%
JOSEPH VOGT	THANN	2ndeACCOMP. SOINS-SERVICES PERSONNE	30	69	0,5	75%



## Bas-Rhin

Lycée Siegfried HAGUENAU  
Lycée Camille Schneider MOLSHEIM  
Lycée Schweisguth SELESTAT  
Lycée Oberlin STRASBOURG  
Lycée privé Sainte Clotilde STRASBOURG  
Lycée Jules Verne SAVERNE  
Lycée Stanislas WISSEMBOURG

## Haut-Rhin

Lycée Henner ALTKIRCH  
Lycée privé Institut sonnenberg CARSPACH  
Lycée Blaise Pascal COLMAR  
Lycée privé St Jean COLMAR  
Lycée Storck GUEBWILLER  
Lycée Vogt MASEVAUX  
Lycée Rebberg MULHOUSE  
Lycée Louise Weiss STE MARIE AUX MINES  
Lycée privé Don Bosco WITTENHEIM



SAVERNE

**Implantations : public : 12 / privé : 4**

**Taux de pression moyen : 1,2**

### Constat

- Implantation du bac pro ASSP sur tout le territoire
- Un seul établissement public a mis en place le mixage de public: lycée Stanislas de Wissembourg avec une forte demande des structures
- UF2S en ASSP: Molsheim – Schweisguth et Siegfried

Bac pro ASSP



**ACADÉMIE  
DE STRASBOURG**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# Résultats Examens session 2025

## Résultats après le 1<sup>er</sup> tour

<b>Epreuves</b>	<b>Note min</b>	<b>Note max</b>	<b>Moyenne</b>
Conception d'action(s)d'éducation à la santé	6,9	11,5	9,66
Accompagnement de la personne dans une approche global et individualisée	11	16,7	13,47
Soins d'hygiène, de confort et de sécurité	12,9	17,4	15,16
Travail et communication en équipe pluriprofessionnelle	11,3	16,3	13,15

## Lycée Siegfried

Matière	Cod Opt	Option	Coef	Nb Cand epr	Barem epr	Point Mini	Point Maxi	Moy Etab
Conception d'action(s) d'éducation à la santé			4	25	20	6,5	15,0	10,6
Accompagnement de la personne dans une approche globale et individualisée			4	25	20	6,5	18,0	13,3
Soins d'hygiène, de confort et de sécurité			4	25	20	9,5	18,5	14,3
Travail et communication en équipe pluriprofessionnelle			4	25	20	6,5	18,0	11,5

## Lycée Camille Schneider

Conception d'action(s) d'éducation à la santé			4	29	20	2,5	13,5	9,8
Accompagnement de la personne dans une approche globale et individualisée			4	28	20	7,0	17,5	13,0
Soins d'hygiène, de confort et de sécurité			4	29	20	8,5	19,5	15,1
Travail et communication en équipe pluriprofessionnelle			4	29	20	7,5	16,5	13,3

## Lycée Schweisguth

Conception d'action(s) d'éducation à la santé			4	23	20	5,5	13,5	10,0
Accompagnement de la personne dans une approche globale et individualisée			4	23	20	4,5	18,5	13,4
Soins d'hygiène, de confort et de sécurité			4	23	20	11,0	18,0	15,2
Travail et communication en équipe pluriprofessionnelle			4	23	20	5,5	15,5	11,7

## Lycée Oberlin

Conception d'action(s) d'éducation à la santé			4	25	20	7,0	18,0	10,5
Accompagnement de la personne dans une approche globale et individualisée			4	25	20	2,0	18,5	12,8
Soins d'hygiène, de confort et de sécurité			4	25	20	7,5	18,0	14,0
Travail et communication en équipe pluriprofessionnelle			4	25	20	8,0	15,5	12,8

## Lycée Stanislas

Conception d'action(s) d'éducation à la santé			4	16	20	4,5	13,0	9,0
Accompagnement de la personne dans une approche globale et individualisée			4	16	20	6,0	17,0	11,6
Soins d'hygiène, de confort et de sécurité			4	16	20	11,5	18,5	14,8
Travail et communication en équipe pluriprofessionnelle			4	16	20	6,0	17,0	11,6

## Lycée Oberlin

Conception d'action(s) d'éducation à la santé			4	49	20	5,5	14,5	10,1
Accompagnement de la personne dans une approche globale et individualisée			4	49	20	0,0	20,0	11,0
Soins d'hygiène, de confort et de sécurité			4	49	20	7,5	18,5	14,3
Travail et communication en équipe pluriprofessionnelle			4	49	20	5,5	18,0	12,3

## Lycée JJ Henner

Conception d'action(s) d'éducation à la santé			4	22	20	6,5	14,5	10,9
Accompagnement de la personne dans une approche globale et individualisée			4	22	20	7,5	19,5	14,1
Soins d'hygiène, de confort et de sécurité			4	22	20	14,0	20,0	17,4
Travail et communication en équipe pluriprofessionnelle			4	22	20	11,5	16,5	13,9

## Lycée Blaise Pascal

Conception d'action(s) d'éducation à la santé			4	28	20	3,5	14,0	10,1
Accompagnement de la personne dans une approche globale et individualisée			4	28	20	3,0	17,5	13,1
Soins d'hygiène, de confort et de sécurité			4	28	20	7,5	19,5	15,2
Travail et communication en équipe pluriprofessionnelle			4	28	20	11,0	19,0	15,1

## Lycée Vogt

Conception d'action(s) d'éducation à la santé			4	21	20	2,5	12,5	8,3
Accompagnement de la personne dans une approche globale et individualisée			4	21	20	7,0	20,0	14,9
Soins d'hygiène, de confort et de sécurité			4	21	20	6,0	20,0	15,1
Travail et communication en équipe pluriprofessionnelle			4	21	20	5,5	19,0	14,1

## Lycée Rebberg

Conception d'action(s) d'éducation à la santé			4	54	20	3,5	15,5	9,0
Accompagnement de la personne dans une approche globale et individualisée			4	54	20	2,5	19,5	15,4
Soins d'hygiène, de confort et de sécurité			4	54	20	6,5	20,0	16,3
Travail et communication en équipe pluriprofessionnelle			4	54	20	7,0	17,5	12,8

## Lycée Louise Weiss

Conception d'action(s) d'éducation à la santé			4	18	20	0,0	12,0	6,9
Accompagnement de la personne dans une approche globale et individualisée			4	18	20	4,0	18,0	11,8
Soins d'hygiène, de confort et de sécurité			4	18	20	7,5	18,5	12,9
Travail et communication en équipe pluriprofessionnelle			4	18	20	8,5	15,0	11,8

## Institut du Sonnenberg

Conception d'action(s) d'éducation à la santé			4	19	20	8,5	16,0	11,5
Accompagnement de la personne dans une approche globale et individualisée			4	19	20	6,5	20,0	14,4
Soins d'hygiène, de confort et de sécurité			4	19	20	11,5	18,5	15,8
Travail et communication en équipe pluriprofessionnelle			4	19	20	9,5	17,0	13,2

## Institut Don bosco

Conception d'action(s) d'éducation à la santé			4	31	20	2,5	11,5	7,5
Accompagnement de la personne dans une approche globale et individualisée			4	31	20	4,0	20,0	13,5
Soins d'hygiène, de confort et de sécurité			4	31	20	8,0	20,0	15,5
Travail et communication en équipe pluriprofessionnelle			4	31	20	4,5	15,5	11,3

## Lycée Louise Weiss

Conception d'action(s) d'éducation à la santé			4	18	20	6,0	14,0	10,1
Accompagnement de la personne dans une approche globale et individualisée			4	18	20	6,5	18,5	13,4
Soins d'hygiène, de confort et de sécurité			4	18	20	5,0	19,5	15,0
Travail et communication en équipe pluriprofessionnelle			4	18	20	11,5	19,0	15,8

Conception d'action(s) d'éducation à la santé			4	25	20	6,0	15,0	10,6
Accompagnement de la personne dans une approche globale et individualisée			4	25	20	10,0	20,0	16,7
Soins d'hygiène, de confort et de sécurité			4	25	20	3,5	20,0	16,7
Travail et communication en équipe pluriprofessionnelle			4	25	20	8,0	19,5	16,3



**ACADÉMIE  
DE STRASBOURG**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

PRAP 2S

## BLOC 2

Connaissances	Limites de connaissances exigées
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- les caractéristiques ;</li> <li>- les conditions d'utilisation ;</li> <li>- les modalités d'entretien ;</li> <li>- les intérêts pour le personnel, la personne ou de mobilité de la personne alitée.</li> </ul> <p>Enoncer les fonctions de chacun des accessoires, les conditions d'utilisation et d'entretien Enoncer les différentes pièces de linge</p>
Installation au lit, au fauteuil	Indiquer et définir les différentes positions : assise, semi assise, décubitus
Accompagnement à la mobilité Matériel d'aide à l'accompagnement à la mobilité	<p>Enoncer l'intérêt de préserver la mobilité de la personne Présenter l'intérêt de l'accompagnement à la mobilité pour la prévention des troubles musculo squelettiques Analyser une situation d'accompagnement à la mobilité Identifier les mouvements élémentaires lors des déplacements naturels en expliquant l'intérêt dans l'accompagnement Décrire et justifier les modalités d'accompagnement à la mobilité Préciser les précautions à prendre pour la personne et pour le professionnel ou l'aidant, dans une situation d'accompagnement à la mobilité</p> <p>Selon le contexte professionnel, pour chaque matériel, présenter :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les caractéristiques ;</li> <li>- leurs intérêts pour le personnel, pour la personne ;</li> <li>- leurs conditions d'utilisation ;</li> <li>- les modalités d'entretien et/ou de maintenance.</li> </ul> <p>Argumenter le choix des aides techniques en fonction de leurs caractéristiques dans des situations d'accompagnement à la mobilité</p> <p><i>En lien avec la formation Acteur PRAP2S</i></p>
Portage et mobilisation de l'enfant	Préciser les précautions à prendre pour l'enfant et pour le professionnel ou l'aidant, dans une situation de portage ou de mobilisation

### Guide d'accompagnement:

« La formation au certificat « Acteur PRAP2S » est associée aux techniques professionnelles du bloc 2. Elle est vivement conseillée mais la certification n'est pas obligatoire pour l'obtention du baccalauréat. »

## BLOC 3

Aménagement des locaux et des espaces Facteurs d'hygiène et de confort des locaux pour le bien-être de la personne	Indiquer les facteurs d'hygiène et de confort: températures optimales des pièces, degré hygrométrique, circulation et renouvellement de l'air Pour une situation donnée, proposer des mesures simples permettant d'assurer le confort et le bien-être de la personne et argumenter ses choix
<p><b>La santé au travail – L'ergonomie</b> <i>Lien avec Biologie - Physiopathologie / Prévention - Santé - Environnement / Acteur PRAP 2S / SST</i></p>	

mois	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	
<b>09</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	%
<b>10</b>	<b>15</b>	<b>15</b>	<b>19</b>	<b>23</b>	+ 21.1 %
<b>11</b>	<b>15</b>	<b>15</b>	<b>19</b>	<b>23</b>	+ 21.1 %
<b>12</b>	<b>15</b>	<b>15</b>	<b>19</b>	<b>23</b>	+ 21.1 %
<b>01</b>	<b>15</b>	<b>15</b>	<b>19</b>	<b>23</b>	+ 21.1 %
<b>02</b>	<b>15</b>	<b>15</b>	<b>34</b>	<b>23</b>	-32.4 %
<b>03</b>	<b>15</b>	<b>15</b>	<b>34</b>	<b>58</b>	+ 70.6 %
<b>04</b>	<b>15</b>	<b>15</b>	<b>63</b>	<b>58</b>	-7.9 %
<b>05</b>	<b>64</b>	<b>22</b>	<b>63</b>	<b>86</b>	+ 36.5 %
<b>06</b>	<b>64</b>	<b>46</b>	<b>104</b>	<b>127</b>	+ 22.1 %
<b>07</b>	<b>64</b>	<b>46</b>	<b>104</b>	<b>127</b>	+ 22.1 %
<b>08</b>	<b>64</b>	<b>46</b>	<b>104</b>	<b>155</b>	+ 49 %
<b>totaux</b>	<b>64</b>	<b>46</b>	<b>104</b>	<b>155</b>	
		<b>-28.1 %</b>	<b>+ 126.1 %</b>	<b>+ 49 %</b>	

### Etablissements ayant formé en 2024/2025

624493	formation	<b>3S</b>	eleves	25-10-2024	14	BRENIER Elodie	WITTENHEIM LGT/LP privé DON BOSCO	12	11	11	cartes le 18/11/24
624492	formation	<b>3S</b>	eleves	22-10-2024	14	BRENIER Elodie	WITTENHEIM LGT/LP privé DON BOSCO	12	12	12	cartes le 18/11/24
609617	formation	<b>3S</b>	eleves	30-06-2024	24	FLURY Fabienne	MULHOUSE LP DU REBERG	12	12	12	cartes le 06/01/25
609616	formation	<b>3S</b>	eleves	30-06-2024	24	FLURY Fabienne	MULHOUSE LP DU REBERG	10	6	6	cartes le 06/01/25
623314	formation	<b>3S</b>	eleves	01-06-2025	28	HARY Anne Sophie	MOLSHEIM LP CAMELLE SCHNEIDER	10	10	10	cartes le 15/09/25
623315	formation	<b>3S</b>	eleves	01-06-2025	28	HARY Anne Sophie	MOLSHEIM LP CAMELLE SCHNEIDER	10	10	10	cartes le 15/09/25
623316	formation	<b>3S</b>	eleves	01-06-2025	28	HARY Anne Sophie	MOLSHEIM LP CAMELLE SCHNEIDER	10	8	8	cartes le 15/09/25
641962	formation	<b>3S</b>	eleves	31-05-2025	30	SCHOLLER Chantal	MULHOUSE LP DU REBERG	8	8	8	cartes le 23/06/25

# Formateurs PRAP 2S présents en établissement

## ALTKIRCH - LPO JEAN JACQUES HENNER

5

	Fatima AGUILAR	
	Nadia KICINSKI	prof. STMS
	Nathalie SCHULLER	prof. STMS
	Noujoume ZOUACHE	prof. STMS

## COLMAR - LP privé SAINT JEAN

1

	Emilie REBERT	prof. STMS
---	---------------	------------

## COLMAR - LPO BLAISE PASCAL

2

	Delphine SAUER	prof. STMS
---	----------------	------------

## GUEBWILLER - LPO hôtelier Joseph Storck

1

	Lucette BOUNAR	prof. STMS
---	----------------	------------

## GUEBWILLER - LPO THEODORE DECK

1

	Laure SCHILLING	prof. STMS
--	-----------------	------------



## HAGUENAU - LP ANDRE SIEGFRIED

2

	Myriam JACOB	prof. biotech.
	Céline MEYER	prof. STMS

## MASEVAUX - LP JOSEPH VOGT

2

	Florence KOENIG-THISONG	prof. STMS
	Anne PONCET	prof. STMS









## MOLSHEIM - LP CAMILLE SCHNEIDER

3

	Anne Sophie HARY	prof. STMS
	Anaïs KALISCH	prof. STMS
	Jihanne MAZOUZI	prof.

## MULHOUSE - LP DU REBBERG

8

	Severine BITTIGHOFFER	prof. STMS
	Fabienne FLURY	prof. STMS
	Anne Laure GANDON- CLAUDEL	prof. STMS
	Elena KESSLER	
	Salim KHANOUF	prof. STMS
	Asma MIRAOUI	
	Chantal SCHOLLER	prof. STMS
	Zoubida ZAÏDI	prof. STMS

## SAINTE MARIE AUX MINES - LPO LOUISE WEISS

2

	Murielle DESCHASSOT	prof. STMS
---	---------------------	------------





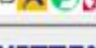
## STRASBOURG - LGT/LP privé SAINTE CLOTILDE

2

	Isabelle GERBER	prof. STMS
	Anne LECARPENTIER	prof. STMS

## STRASBOURG - LP JEAN FREDERIC OBERLIN

5

	Marie DAVID	prof. STMS
	Sonia DOUGAREM	prof. STMS
	Rosa MAISSE - DA CRUZ	prof. STMS
	Hélène PERROT-FICET	prof. STMS
	Florence WIENSS	prof. STMS

## WITTENHEIM - LGT/LP privé DON BOSCO

2

	Elodie BRENIER	prof. biotech.
	Pascale VOGEL	prof. STMS



**ACADÉMIE  
DE STRASBOURG**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Site et  
Newsletter

# Sciences et techniques médico-sociales 4.0



Sites

Outils

Ressources pédagogiques

Ressources éducatives




Nous contacter

STMS 4.0

## ➤ Bienvenue sur le site des Sciences et Techniques Médico-Sociales



Éducation au numérique : jouez aux « Données paires-sonnelles » et apprenez à protéger votre vie privée 



# Sciences et techniques médico-sociales 4.0



Sites

Outils

Ressources pédagogiques

Ressources éducatives



Nous contacter

› On bouge dans nos lycées !

› Soutien au parcours

› Compte-rendu réunions  
pédagogiques

✓ Voie professionnelle

BCP ASSP (Accompagnement Soins et  
Services à la Personne)

BCP AEPA (Animation Enfance et  
Personnes Agées)

MCAD (Mention Complémentaire Aide à  
Domicile)

CAP Agent Accompagnant au Grand  
Age

CAP AEPE (Accompagnement Educatif  
Petite Enfance)

› Voie technologique

› Post-bac

› Liaison bac pro/ BTS

› Lettres de diffusion

› Evènements, MOOC, concours

› Aide à l'orientation

› Intelligence artificielle

STMS 4.0 > Voie professionnelle

## Voie professionnelle



CAP 2AGA



CAP AEPE



BCP AEPA



BCP ASSP



Glossaire : la voie professionnelle de A à Z



Le B.O. organisant le nouveau parcours en terminale BCP

Kit pédagogique CPAM

## Manifestations



Fête de la science du 4 au 14 octobre 2024



ACADÉMIE DE STRASBOURG  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

aller au contenu aller au menu

## Sciences et techniques médico-sociales 4.0

STMS 4.0

Bienvenue sur le site des Sciences et Techniques Médico-Sociales



Éducation au numérique : jouez aux « Données paires-sonnettes » et apprenez à protéger votre vie privée

- On bouge dans nos lycées !
- Soutien au parcours
- Compte-rendu réunions pédagogiques
- Voie professionnelle
- Voie technologique
- Post-bac
- Liaison bac pro/ BTS
- Lettres de diffusion
- Événements, MOOC, concours
- Aide à l'orientation
- Intelligence artificielle

Voie professionnelle

Voie technologique

compétences liaison

bac ESP études post

# Sciences et techniques médico-sociales 4.0



Sites

Outils

Ressources pédagogiques

Ressources éducatives



Nous contacter

STMS 4.0 > Liaison bac pro/ BTS

## Liaison bac pro/ BTS

### → Passerelle BCP/BTS

Pour aider les élèves de BCP à se projeter en BTS certains documents ont été conçus :

Diaporamas de présentation des BTS permettant aux enseignants de présenter les BTS adaptés aux cursus des élèves de BCP

[BTS ESF](#) ↓

[BTS SP3S](#) ↓

4 fiches permettant aux enseignants de travailler des compétences attendues en fin de cycle terminal et de préparer l'élève à la poursuite d'études post-baccalauréat dans les secteurs de la santé et du social.

Présentation des fiches de travail ↓

Exploiter un diaporama ↓

L'analyse d'un corpus documentaire ↓

Attitude professionnelle (fiche méthodologique) ↓ (grille d'autoévaluation) ↓

L'utilisation des verbes de consignes ↓

- On bouge dans nos lycées !
- Soutien au parcours
- Compte-rendu réunions pédagogiques
- Voie professionnelle
- Voie technologique
- Post-bac
- ✓ Liaison bac pro/ BTS
- Lettres de diffusion
- Evènements, MOOC, concours
- Aide à l'orientation
- Intelligence artificielle





## Fiche méthodologie : Attitude professionnelle

Démarche de l'enseignant

Qu'entend-on par **attitude professionnelle** ?

Pourquoi attend-on des élèves qu'ils aient acquis une attitude professionnelle à l'entrée en BTS ?

**Pistes pédagogiques** : les élèves devront **co-construire** la grille d'auto-évaluation.

Etapas	Professeur	Objectifs	Propositions pédagogiques
1	Introduire le sujet	Capter l'attention des élèves	Scénette jouée par le professeur et/ou un élève complice
2	Quelles représentations les élèves ont-ils de l'attitude professionnelle ?	Identifier les représentations	Brainstorming Nuage de mots
3	Quels sont les différents items/ savoir-être relevant de l'attitude professionnelle ?	Catégoriser les différents items / savoir-être	Travail par groupe pour classer les éléments identifiés à la séance 1 Nommer la catégorie et les éléments s'y rapportant
4	Quelle attitude doit-on avoir en milieu professionnel ?	Définir les critères d'évaluation des différents items / savoir-être	Echange avec les élèves Travail en binôme sur 1 ou 2 items / savoir-être
5	1 <sup>ère</sup> auto-évaluation	Positionner l'élève	Grille d'auto-évaluation
6	Comment faire prendre conscience aux élèves de leurs manquements en termes d'attitude professionnelle ?	Identifier les éléments de langage, de tenue vestimentaire et de posture inadaptes (« wesch, <b>chewing-gum</b> ») pour permettre aux élèves de trouver un stage	Jouer des scénettes imposées Filmer des scénettes improvisées  Analyser chacune des situations
7	2 <sup>ème</sup> auto-évaluation	Evaluer la progression de l'élève	Grille d'auto-évaluation

**Idée** : séance (Bon usage du téléphone portable) :

Quelles sont les règles de l'usage du téléphone portable / Comment l'utiliser en milieu professionnel ?

## LES CATEGORIES (PROPOSITIONS MODIFIABLES EN FONCTION DES REPONSES DES ELEVES)

ITEMS / SAVOIR-ETRE (EXEMPLES)	CRITERES (EXEMPLES)
<b>Assiduité</b>	Présence active régulière, justifier son absence... s'investir dans ses tâches, être présent et impliqué
<b>Ponctualité</b>	Arriver et partir à l'heure, justifier son retard
<b>Acceptation de la critique</b>	Capacité à évoluer
<b>Hygiène</b>	Corporelle, vestimentaire
<b>Tenue adaptée</b>	Tenue neutre qui ne heurte pas nos interlocuteurs et en adéquation avec le règlement de la structure
<b>Intégrité professionnelle</b>	Respect du règlement intérieur, secret et discrétion professionnels
<b>Esprit d'équipe</b>	Ecouter, échanger, collaborer, être tolérant, s'entraider, soutenir ...
<b>Communication</b>	Adaptée (hiérarchie, collègues, enseignants et usagers), terminologie professionnelle, à l'écoute, bon usage du téléphone portable
<b>Autonomie</b>	Prise d'initiative dans la limite de ses compétences, s'organiser,
<b>Persévérance</b>	Chercher à progresser, proposer des remédiations, des leviers par rapport à des difficultés rencontrées
<b>Faire preuve de curiosité intellectuelle</b>	Identifier les rôles de chacun, les projets de la structure ...

# NEWSLETTER STMS

PPCR - NOUVEAUTES - PEDAGOGIE



CAP AEPE



CAP AAGA



CSAD



BCP AEPA



BCP ASSP

Chères et chers collègues,

Voici notre première newsletter pour cette année scolaire 2025/2026 ! Nous sommes ravies de vous retrouver pour partager avec vous l'actualité et les informations du secteur STMS. Belle reprise à tous, pleine d'énergie et de nouveaux projets pour nos élèves !

Patricia Muller, Carole Signorelli et Sylvie Stenger

## OUVERTURE DE FILIERES



- **BAC PRO ASSP** : Lycée-UFA des métiers Jules Verne- Saverne- 1/2 section
- **DEAES** : Réouverture de la formation- Lycée Rebberg - Mulhouse - 15 élèves

## ACTUALITES RENTREE 2025

- La démarche Ecole promotrice de la santé
- Les pôles d'appui à la scolarité (PAS)

## DATES A RETENIR

L'INRS propose 3 temps d'information



### C'EST QUOI LE PAS ?

- En milieu scolaire, un lieu unique d'accueil et d'accompagnement des familles d'élèves souffrant des difficultés d'apprentissage
- Une coopération de proximité avec l'école / établissement
- Des réponses adaptées pour les élèves à besoins éducatifs particuliers



Plus d'infos sur le site

**SUR INSCRIPTION :**  
lien ci-dessous

**Journée technique : rendez-vous le mardi 2 décembre 2025 à 9 h 30 en direct sur internet**

**Webinaire : rendez-vous le vendredi 21 novembre 2025 à 11 heures**

**Journée technique : rendez-vous le mardi 18 novembre 2025 à 9 h 30 en direct sur internet**

## GROUPE DE TRAVAIL 2025/2026

- ➔ Approche pédagogique prenant en compte la personne accompagnée en CSAD et CAP AAGA : pilotage : Rose Da Cruz
- ➔ Numérique et santé : construction de contextes professionnels incluant le numérique et l'utilisation de L'IA en BCP ASSP : pilotage : Rose Da Cruz - Anne-Laure Claudel
- ➔ Utilisation du numérique et de l'IA en BCP AEPA : pilotage: Anne-Laure Claudel
- ➔ Liaison bac pro BTS/ bac pro : pilotage : Mme Signorelli Faisant fonction IEN SBSSA, Mme Stenger Faisant fonction IEN SBSSA, Mme Nietschelm IA-IPR SMS/BSE
- ➔ Commission pour le numérique STMS : pilotage Samira Boudouaz
- ➔ Compétences langagières dans le cadre de son activité professionnelle en BCP ASSP : pilotage : Barbara Folzer (PLP Lettres-Allemand)
- ➔ Compétences langagières en BCP AEPA : pilotage : WEBER David (PLP Lettres-Histoire)
- ➔ Simulation immersive en santé : approche et stratégie pédagogique en BCP ASSP: pilotage : Paul-Antoine Schmitt

## ORGANISATION DES EPREUVES PONCTUELLES 2026 en BCP

- Epreuves ponctuelles repoussées de quinze jours par rapport au calendrier de la sessions 2025. L'épreuve de PSE se tiendra en même temps que les autres épreuves.
- Seule l'épreuve orale de projet demeure programmée à la fin du mois de juin.

## ORIENTATION

Journée Découverte des métiers du sport et de l'animation 16/10/2025 - Schiltigheim

- Pour découvrir la diversité des métiers et des formations de l'animation et du sport
- Pour se renseigner sur les emplois de ce secteur
- Complexe Nelson Mandela - 2 rue du Marais à Schiltigheim
- De 15h30 à 18h - entrée libre et gratuite

Des créneaux sont possibles sur inscription avant le 01/10/25

➔ Contacter Elise PERREIN Chargée d'accompagnement et de promotion filières du sport et de l'animation [elise.perrein@apmsagrandest.fr](mailto:elise.perrein@apmsagrandest.fr).



## DEFI A MENER AVEC LES ELEVES



➔ **Compétition nationale des métiers (ex Olympiade des métiers) - Aide à la personne - worldskills**



➔ **Olympiades Françaises de Biologie**

## PPCR

➔ **Protocole de PPCR**

## NOUVEAUTES SUR LE SITE

BCP ASSP : [Padlet contextes professionnels](#)  
BCP AEPA : [Padlet uniformisation des pratiques](#)  
CAP AAGA : [Padlet contextes professionnels](#)

## DES OUTILS A DISPOSITION

### LA DIGITALE

Des services libres pour l'éducation

➔ [Lien la digitale](#)

Afin d'alimenter le site SBSSA 4.0, chaque établissement est invité à transmettre 3 documents ressources pour la discipline. Vos contributions sont précieuses pour enrichir la banque commune, favoriser le partage et l'entraide. Merci à chacun, chacune pour votre implication au service du collectif !

## A TRANSMETTRE

anne-laure.claudel@ac-strasbourg.fr  
rose-marie.cruz@ac-strasbourg.fr  
julie.schultz@ac-strasbourg.fr



**ACADÉMIE  
DE STRASBOURG**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Examen 2026**

# Examen 2026

## Dates des écrits :

Les épreuves écrites du domaine général auront lieu respectivement :

- **mercredi 20 mai 2026** pour celle de langue vivante A ;
- **jeudi 21 mai 2026** pour celle de langue vivante B ;
- **jeudi 28 mai 2026** pour celles de français et pour celles d'histoire-géographie et enseignement moral et civique ;
- **vendredi 29 mai 2026** pour celles d'arts appliqués et cultures artistiques et d'économie-droit et d'économie-gestion ;
- **lundi 1er juin 2026** pour celle de prévention, santé et environnement.

L'épreuve orale de projet se déroulera à compter du mercredi 24 juin 2026

## E2 : Épreuve technologique

Analyse de situation(s) professionnelle(s) U2 4 Ponctuel écrit 4h

L'épreuve prend appui sur une ou des situation(s) professionnelle(s) et un dossier technique fourni. Elle porte sur des savoirs associés de biologie et microbiologie appliquées, de sciences médico-sociales dont les notions de bientraitance, d'éthique et de déontologie, de nutrition, de technologies associées aux techniques professionnelles, communs aux deux options

Le candidat compose sur une feuille de copie d'examen vierge.

Le sujet n'est pas structuré par parties de savoirs associés (bio-SMS...).

Les questions sont présentées selon une logique induite par la situation.

Le questionnement retenu permet au candidat de faire la preuve de :

- l'exactitude de ses connaissances ;
- son aptitude à les mobiliser dans un contexte professionnel ;
- sa capacité d'analyse et de réflexion.

Le questionnement est :

- en lien avec la (les) situation(s) ;
- commencer par un verbe d'action correspondant à un niveau IV en ne se limitant pas à demander au candidat de « citer, énoncer, énumérer » ;
- s'appuyer sur les limites de connaissances exigées dans le référentiel ;
- permettre d'évaluer l'exactitude des connaissances (pour au moins 50% du barème, ainsi les connaissances ne doivent pas toutes être fournies par le dossier technique) ;

Le dossier technique fourni au candidat est paginé à part du sujet. Les documents, numérotés, ne sont pas présentés dans l'ordre des questions de la première partie.

Ce dossier technique comporte 20 pages maximum. Les documents proposés sont variés et font obligatoirement l'objet d'une exploitation. Ils ne doivent pas apporter toutes les connaissances à évaluer.

## Exemples:

schémas, extraits de textes juridiques, statistiques épidémiologiques, résultats d'enquêtes, articles de revues professionnelles, compte rendu de réunions, extraits de documents de transmission, document d'évaluation de l'autonomie, charte, livret d'accueil, projet établissement, projet individualisé, organigrammes, plannings, procédures, protocoles, fiches techniques ...



**ACADÉMIE  
DE STRASBOURG**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

CCF

Patricia MULLER– SIGNORELLI Carole – STENGER Sylvie  
IEN SBSSA - Académie de Strasbourg

Les textes sur les modifications pour le BCP ASSP et AEPA sont parus au BO du 15 juin

## TEXTES GÉNÉRAUX

### MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

**Arrêté du 13 juin 2024 modifiant les annexes relatives au référentiel d'évaluation et la période de formation en milieu professionnel de certaines spécialités de baccalauréat professionnel**

NOR : MENE2411418A

La ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse,

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles D. 337-51 à D. 337-94-1 ;

Vu l'arrêté du 3 juin 2010 modifié portant création de la spécialité « conducteur transport routier marchandises » du baccalauréat professionnel et fixant ses modalités de délivrance ;

Vu l'arrêté du 17 juillet 2012 modifié relatif à la création de la spécialité « gestion des pollutions et protection de l'environnement » du baccalauréat professionnel et fixant ses modalités de délivrance ;

Vu l'arrêté du 11 avril 2013 modifié portant création de la spécialité « transport fluvial » du baccalauréat professionnel et fixant ses modalités de délivrance ;

Vu l'arrêté du 21 novembre 2018 modifié relatif aux enseignements dispensés dans les formations sous statut scolaire préparant au baccalauréat professionnel ;

Vu l'arrêté du 22 juillet 2019 modifié portant création de la spécialité « animation - enfance et personnes âgées » de baccalauréat professionnel et fixant ses modalités de délivrance ;

Vu l'arrêté du 2 février 2022 modifié portant création de la spécialité « Accompagnement, soins et services à la personne » de baccalauréat professionnel et fixant ses modalités de délivrance ;

Vu l'arrêté du 21 décembre 2022 portant création de la spécialité « Transports par câbles et remontées mécaniques » de baccalauréat professionnel et fixant ses modalités de délivrance ;

Vu l'arrêté du 18 juillet 2023 portant création de la spécialité « Transport fluvial » de baccalauréat professionnel et fixant ses modalités de délivrance ;

Vu l'avis du Conseil supérieur de l'éducation en date du 3 avril 2024,

Classe de seconde	Classe de première	Classe de terminale
2 x 3 semaines	2 x 4 semaines	2 x 3 semaines
Pas d'épreuve certificative	<b>E 31 ou E 33</b>  ⇒ Possibilité d'effectuer la <u>PFMP support</u> de l'épreuve en fin de classe de première et d'effectuer <u>l'épreuve certificative en début de classe terminale</u>	<b>E33 ou E31 et E 32</b>  => Possibilité de préparer ces deux épreuves sur le même lieu <u>pendant 6 semaines en continu ou discontinu</u>

- Les 10 dernières semaines de PFMP servent de support aux évaluations E31, E32 et E33
- 8 semaines au moins doivent se dérouler auprès d'adultes non autonomes

## Sous-épreuve E31 - Accompagnement de la personne dans une approche globale et individualisée

Unité 31 BLOC 1

Coefficient 4

<b>Finalité de la sous-épreuve</b>	Cette sous-épreuve permet : <ul style="list-style-type: none"><li>- d'évaluer les compétences mises en œuvre lors de la participation à la réalisation d'un projet individualisé prenant appui sur une période de formation en milieu professionnel,</li><li>- de vérifier l'exactitude des connaissances et l'aptitude à les mobiliser dans un contexte donné,</li><li>- d'évaluer la capacité d'analyse et de réflexion.</li></ul>
<b>Compétences évaluées (tout ou partie)</b>	1.0 Adopter une posture professionnelle adaptée 1.1 Accueillir, communiquer avec la personne, sa famille, son entourage 1.2 Participer à la conception, au suivi, à la mise en œuvre et à l'évaluation du projet individualisé, du projet de vie en lien avec l'équipe pluriprofessionnelle 1.3 Concevoir et mettre en œuvre des activités d'acquisition ou de maintien de l'autonomie et de la vie sociale, pour une personne ou un groupe
<b>Modalités d'évaluation</b>	Cette sous-épreuve se déroule en centre de formation, elle doit permettre de vérifier que le candidat est capable : <ul style="list-style-type: none"><li>- d'identifier, recueillir et analyser les besoins et attentes de la personne, de sa famille ou de son entourage ;</li><li>- de présenter et justifier la conception, le suivi, la mise en œuvre et l'évaluation du projet individualisé ;</li><li>- de décrire des activités d'acquisition ou de maintien de l'autonomie et de la vie sociale en adéquation avec les besoins répertoriés et en lien avec le secteur professionnel concerné ;</li><li>- de se placer dans une posture professionnelle, dans le respect de ses limites de compétences.</li></ul> <p>La sous-épreuve se déroule en année de terminale. Elle prend appui sur un dossier élaboré par le candidat au cours d'une PFMP (fin de première ou terminale), obligatoirement réalisée dans des services ou structures suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- établissements de santé, structures médicosociales, écoles élémentaires auprès d'enfant(s) en situation de handicap, structures ou services d'accompagnement de la personne en situation de handicap, services de soins ou d'aide à domicile.</li></ul>

Sous-épreuve E31 - Accompagnement de la personne dans une approche globale et individualisée

Unité 31 BLOC 1

Coefficient 4

<b>Déroulement</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ <b>Rédaction d'un dossier par le candidat</b>, de 10 à 15 pages, annexes non comprises, rédigé à l'aide d'un traitement de texte.</li></ul> <p>Il présente : le contexte professionnel, la personne concernée par le projet individualisé dans le respect de la confidentialité, l'analyse des besoins et des attentes, les objectifs du projet individualisé ou projet de vie proposé, au maximum, deux actions /activités retenues et mises en œuvre par le candidat et leur justification dans le cadre de ce projet, l'évaluation des actions/activités mises en œuvre.</p> <p>La sous-épreuve s'appuie sur les savoirs associés relevant de l'unité U31 (bloc 1, voir liste).</p> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ <b>Présentation d'un dossier rédigé par le candidat</b>, suivie d'un entretien.</li></ul> <p>L'épreuve s'organise en deux temps :</p> <ol style="list-style-type: none"><li>1. <u>la</u> présentation du dossier par le candidat, à l'aide d'un support numérique (15 minutes maximum),</li><li>2. <u>un</u> entretien avec les membres de la commission d'évaluation (30 minutes).</li></ol> <p>Au cours de cet entretien, le candidat est amené à justifier et à approfondir les éléments présentés dans le dossier.</p> <p>Ce dossier est lu en amont par les membres du jury. L'entretien permet également de vérifier la maîtrise des savoirs associés relatifs au bloc 1, en lien avec le dossier et la présentation.</p>
<b>Commission d'évaluation</b>	Un professeur de la spécialité et un professionnel dans la mesure du possible ou deux professeurs de la spécialité.
<b>Notation</b>	<p>La proposition de note <b>sur 80 points</b> portée par la commission d'évaluation, résulte :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- de l'évaluation du dossier écrit sur 20 points : <u>note arrêtée avant l'audition du candidat</u></li><li>- de la présentation orale du projet sur 20 points</li><li>- de l'entretien sur 40 points</li></ul> <p>En l'absence du dossier, le candidat ne peut être interrogé et la note 0 sera attribuée à cette sous-épreuve.</p>

**Les compétences ne sont pas évaluées deux fois mais avec les deux parties de l'épreuve :**

- **Complémentarité entre la présentation et l'entretien**
- **Au cours de l'épreuve orale : si manque d'élément dans son dossier et dans la présentation => questionner pendant l'entretien**
- **Interrogation des SA => les membres de la commission garderont une trace écrite des questions/réponses**

### 3.1.4 Synthèse des savoirs associés du bloc 1

Ce document permet au professeur de sélectionner les savoirs associés du bloc 1 qu'il souhaite mobiliser lors de l'entretien avec le candidat en les cochant. Les éléments de réponses du candidat seront pris en note par la commission d'évaluation.

Savoirs associés du BLOC 1	
TECHNIQUE S PROFESSIONNELLES	
L'accompagnement de la personne dans une approche globale et individualisée	<input type="checkbox"/> Approche professionnelle de la personne atteinte de démences séniles <input type="checkbox"/> Conception et évaluation du projet individualisé, projet de vie, projet personnalisé, projet d'accompagnement <input type="checkbox"/> La conduite d'activités pour une personne ou un groupe
La communication professionnelle en lien avec l'accompagnement de la personne	<input type="checkbox"/> Communication écrite <input type="checkbox"/> Communication orale <input type="checkbox"/> Outils numériques et domotiques du quotidien
NUTRITION-ALIMENTATION	
Les indications alimentaires	<input type="checkbox"/> Allergies alimentaires <input type="checkbox"/> Intolérance au gluten
SCIENCE S MEDICO-SOCIALES	
Les besoins et attentes de la personne – Les rythmes de vie	
La politique de santé publique et la législation sociale	<input type="checkbox"/> Protection sociale <input type="checkbox"/> Couverture maladie <input type="checkbox"/> Sécurité sociale – Mutuelles - Assurances privées <input type="checkbox"/> Couvertures vieillesse et autonomie <input type="checkbox"/> Retraites complémentaires
Le maintien à domicile	<input type="checkbox"/> Principales aides permettant le maintien à domicile <input type="checkbox"/> Principaux services permettant le maintien à domicile <input type="checkbox"/> Aidants familiaux <input type="checkbox"/> Méthodologie de l'intervention à domicile
L'enfant	<input type="checkbox"/> Examens de l'enfant à la naissance <input type="checkbox"/> Développement global de l'enfant <input type="checkbox"/> Différentes dimensions du développement de l'enfant
La personne âgée	<input type="checkbox"/> Vieillesse cognitive et psychologique <input type="checkbox"/> Perte d'autonomie, dépendance <input type="checkbox"/> Facteurs générateurs de la perte d'autonomie <input type="checkbox"/> Politique sociale et médico-sociale en faveur des personnes âgées
La personne en situation de handicap	<input type="checkbox"/> Différents types de handicap <input type="checkbox"/> Attitudes face au handicap <input type="checkbox"/> Handicap et scolarisation – projet personnalisé de scolarisation <input type="checkbox"/> Législation en faveur des personnes en situation de handicap <input type="checkbox"/> Services spécifiques aux personnes en situation de handicap
La personne malade	<input type="checkbox"/> Classification des maladies <input type="checkbox"/> Conséquences de la maladie
La personne majeure vulnérable	<input type="checkbox"/> Protection des majeurs vulnérables
La bientraitance – la maltraitance	<input type="checkbox"/> Promotion de la bientraitance <input type="checkbox"/> Prévention de la maltraitance
Le projet individualisé ou personnalisé, le projet de vie, le projet d'accompagnement	
La relation personne aidante / personne aidée	
BIOLOGIE – PHY SIOPATHOLOGIE	
L'appareil cardiovasculaire	<input type="checkbox"/> Accident vasculaire cérébral, accident ischémique temporaire, infarctus du myocarde
La glycémie et les diabètes	<input type="checkbox"/> Régulation de la glycémie <input type="checkbox"/> Diabète de type 1 et 2
L'œil	<input type="checkbox"/> Anatomie de l'œil <input type="checkbox"/> Vision : perception et transmission des images <input type="checkbox"/> Défaits de la vision : myopie, presbytie. <input type="checkbox"/> Strabisme – Cataracte – Dégénérescence maculaire liée à l'âge

## Sous-épreuve E32 - Soins d'hygiène, de confort et de sécurité

Unité 32 BLOC 2

Coefficient 4

<b>Finalité de la sous-épreuve</b>	<p>Cette sous-épreuve permet :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- d'évaluer les compétences mises en œuvre en milieu professionnel lors de soins d'hygiène, de confort et de sécurité auprès de personnes adultes non autonomes, de distribution de repas ou de collation, d'accompagnement.</li></ul>
<b>Compétences évaluées (tout ou partie)</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>2.1. Réaliser les activités liées à l'hygiène, au confort de la personne et à la sécurisation</li><li>2.2. Surveiller l'état de santé de la personne et intervenir en conséquence</li><li>2.3. Assurer l'hygiène de l'environnement proche de la personne et veiller au bon état de fonctionnement du lit, des aides techniques, des dispositifs médicaux dans l'environnement de la personne</li><li>2.4. Distribuer des repas équilibrés conformes aux besoins de la personne, installer la personne et accompagner la prise des repas</li></ul>
<b>Modalités D'évaluation</b>	<p>Cette sous-épreuve se déroule en classe de terminale, en fin de PFMP d'au moins 4 semaines, auprès d'adultes non autonomes, dans un établissement sanitaire, ou médico-social, dans un service d'hospitalisation à domicile ou de soins infirmiers à domicile.</p> <p>L'évaluation est réalisée par le tuteur sur l'ensemble de la période de formation en milieu professionnel, elle porte sur des activités :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- de soins d'hygiène et de confort auprès d'une personne adulte non autonome,</li><li>- d'accompagnement à la mobilité,</li><li>- de service de collations et de distribution des repas,</li><li>- de surveillance de l'état de santé,</li><li>- de maintien de l'hygiène de l'environnement de la personne.</li></ul>

<b>Déroulement</b>	<p>En fin de PFMP, un bilan portant sur l'ensemble des activités réalisées est mené par le tuteur et le professeur de spécialité.</p> <p>Ce bilan est complété par :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- la présentation du raisonnement clinique concernant une personne dont l'élève aura pris soin durant la PFMP (10 minutes)</li><li>- l'interrogation de savoirs associés mobilisés dans la prise en soins de la personne et relevant de l'unité U32 (bloc 2, cf voir liste) (10 minutes)</li></ul>
<b>Commission d'évaluation</b>	<p>La proposition de note de l'évaluation en milieu professionnel est établie conjointement par le tuteur et un professeur ou un formateur de la spécialité.</p>
<b>Notation</b>	<b>Sur 80 points</b>

Entrée par les compétences :

- Présentation d'un raisonnement clinique + interrogation sur les SA en lien
- Liste des SA : outil pour la commission et permet d'affiner l'évaluation des compétences. Les SA sont au service de la compétence mobilisée

## Sous-épreuve E33 - Travail et communication en équipe pluriprofessionnelle

Unité 33 BLOC 3 Coefficient 4

<p><b>Finalité de la sous-épreuve</b></p>	<p>Cette sous-épreuve permet d'évaluer les compétences mises en œuvre en milieu professionnel lors <b>d'activités réalisées en équipe pluriprofessionnelle</b>. Elle prend appui sur une <b>PFMP de 4 semaines en fin de première ou en classe de terminale</b> dans les structures suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- établissements de santé, structures médicosociales, structures ou services d'accompagnement de la personne en situation de handicap,</li> <li>- services d'aide à domicile.</li> </ul>	
<p><b>Deux situations d'évaluation dépendantes et dissociées dans le temps</b></p>	<p>↳ <b>Situation d'évaluation 1 : en PFMP</b> <b>En fin d'année de classe de première ou en terminale</b></p>	<p>↳ <b>Situation d'évaluation 2 : en centre de formation</b></p>
<p><b>Compétences évaluées (tout ou partie)</b></p>	<p><b>Compétences évaluées :</b></p> <p>3.1. Gérer ses activités en inter agissant avec l'équipe pluriprofessionnelle, dans une posture professionnelle adaptée</p> <p>3.2. Traiter et transmettre des informations en intégrant les différents outils numériques</p> <p>3.3. <i>Participer à la démarche qualité et à la prévention des risques professionnels</i></p> <p>3.3.5. Participer à la mise en œuvre de la politique de prévention des infections associées aux soins</p> <p>3.3.6. Participer à la mise en œuvre d'une démarche de prévention des risques professionnels</p> <p>3.3.7. Contribuer à l'évaluation de nouveaux matériels et équipements</p> <p>3.5. Participer à l'accueil, à l'encadrement et à la formation de stagiaires, à l'accueil des nouveaux agents, des bénévoles</p>	<p><b>Compétences évaluées :</b></p> <p>3.3. <i>Participer à la démarche qualité et à la prévention des risques professionnels</i></p> <p>3.3.1. Participer à la mise en œuvre de la démarche qualité définie dans la structure</p> <p>3.3.2. Repérer des anomalies, des dysfonctionnements, des événements indésirables dans les activités menées</p> <p>3.3.3. Compléter une fiche d'événement indésirable</p> <p>3.3.4. Participer au suivi des actions correctives suite aux anomalies, aux dysfonctionnements, aux événements indésirables</p> <p>3.4. Coordonner et conduire une équipe de bio nettoyage</p>

## Sous-épreuve E33 - Travail et communication en équipe pluriprofessionnelle

Unité 33 BLOC 3

Coefficient 4

<p><b>Modalités d'évaluation et déroulement</b></p>	<p>↳ En fin de PFMP, <b>un bilan</b> portant sur l'ensemble des activités réalisées et des compétences mobilisées est mené par le tuteur et le professeur de spécialité.</p> <p>L'entretien avec le candidat permet également de vérifier la maîtrise des savoirs associés du Bloc 3 (voir liste page 22).</p> <p>La proposition de note de l'évaluation en milieu professionnel est établie conjointement par le tuteur et un professeur de la spécialité.</p>	<p>↳ La note de cette situation d'évaluation se fait en deux temps :</p> <p><b>Premier temps</b> : rédaction d'un dossier de 6 à 8 pages (annexes non comprises). Il présente des activités relatives à un dysfonctionnement et l'équipe de bionettoyage observée (25 points) ; – un dysfonctionnement (origine, modalités de signalement à illustrer par un document professionnel, conséquences possibles, proposition d'actions correctives) ; – l'équipe de bionettoyage observée (rôle et compétences de chacun, mode de communication utilisé, mode d'animation utilisé, planning d'activités en précisant les critères pris en compte, les points de vigilance, exemples d'actions dans un plan de formation).</p> <p><b>Deuxième temps</b> : Le dossier est lu par les professeurs de spécialité qui rédigent par écrit, 3 questions de savoirs associés du Bloc 3 en lien avec le contenu du dossier. (30 minutes maximum sur 15 points)</p>
<p><b>Notation</b></p>	<p style="text-align: center;"><b>Sur 40 points</b></p> <p>La proposition de note de l'évaluation en milieu professionnel est établie conjointement par le tuteur et un professeur de la spécialité.</p>	<p style="text-align: center;"><b>Sur 40 points</b></p> <p>En l'absence du dossier, le candidat ne peut être interrogé et la note 0 sera attribuée à cette sous-épreuve.</p> <p>La note de cette situation d'évaluation résulte :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-de la rédaction du dossier sur 25 points ;</li> <li>-des éléments de réponse aux questions de savoirs associés sur 15 points.</li> </ul>

- **Fiche d'événement indésirable : document où l'élève a réalisé sa PFMP**
- **Utilisation des outils numériques : à négocier en amont avec la structure**
- **Dossier : titre**



## Rappel FAQ

6. L'élève doit-il réaliser une PFMP en bio nettoyage (durant toute la période) dans la structure pour être évalué sur l'épreuve E33 ou s'agit-il seulement d'une observation à un instant T uniquement ?

L'épreuve E33 ne porte pas que sur la coordination d'une équipe de bio nettoyage, c'est une compétence à évaluer parmi d'autres. La PFMP permettant d'évaluer les compétences du bloc 3 ne peut donc se résumer à du bio nettoyage. Il peut éventuellement être conseillé de passer une semaine sur les 4 auprès d'une équipe de bio nettoyage pour appréhender cette notion de coordination. La compétence de réalisation (entretenir et décontaminer) est évaluée dans le bloc 2.

Epreuve	E2 conception d'action(s) d'éducation à la santé	E31 Accompagnement de la personne dans une approche globale et individualisée	E32 soins d'hygiène, de confort et de sécurité	E33 Travail et communication en équipe pluriprofessionnelle
BLOC/Coeff	BLOC 4 Coeff 4	BLOC 1 Coeff 4	BLOC 2 Coeff 4	BLOC 3 Coeff 4
<b>Modalités d'évaluation</b>	<p><b>Ponctuelle</b> <b>Ecrite</b> <b>Durée 4h</b> Le sujet est accompagné d'un dossier technique de 20 pages max On part d'un contexte professionnel avec un thème de l'action d'éducation à la santé. Le sujet comporte également des questions de SA</p>	<p><b>CCF au centre de formation</b> <b>Présentation du dossier et entretien avec un jury</b> <b>20 points dossier</b> <b>20 points présentation du projet (15 min-support numérique)</b> <b>40 points entretien (30 min – justification et approfondissement)</b></p> <p>Dossier élaboré par le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Contexte professionnel</li> <li>- Personne concerné par le projet individualisé, le projet de vie</li> <li>- Analyse des besoins et des attentes</li> <li>- Objectifs du projet individualisé ou projet de vie</li> <li>- Deux actions ou activités max mises en œuvre dans le cadre du projet</li> <li>- Evaluation des actions ou activités mises en œuvre</li> </ul>	<p><b>CCF EN PFMP auprès d'adultes non autonomes</b> Bilan en fin de PFMP entre tuteur et enseignant avec : - présentation du raisonnement clinique de la personne prise en charge (10 min) -interrogation des SA (10 min)</p>	<p><b>2 situations d'évaluation d'égale valeur</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>1 situation au centre de formation (40 points)</b> <u>25 points</u> : dossier élaboré au cours d'une PFMP – 6 à 8 pages avec des activités relatives à un dysfonctionnement et à l'équipe de bionettoyage observée <u>15 points</u> : 3 questions sur les SA bloc 3 en lien avec le dossier support de l'écrit de 30 min</li> <li>- <b>1 situation en PFMP (40 points) : bilan + entretien sur les SA bloc 3</b></li> </ul>
<b>Type de structure d'accueil de la PFMP support de l'évaluation</b>		<p>Etablissement de santé Structures médicosociales Ecole élémentaire auprès d'enfant(s) en situation de handicap Services d'accompagnement de la personne en situation de handicap Services de soins ou d'aide à domicile</p>	<p>Etablissement sanitaire ou médicosocial Service d'hospitalisation à domicile Services de soins infirmiers à domicile</p>	<p>Etablissement de santé Structures médicosociales Structures ou services d'accompagnement de la personne en situation d'handicap Services d'aide à domicile</p>
<b>Période</b>		En fin de première ou en terminale durée minimale : 3 semaines	En terminale durée minimale : 3 semaines	En fin d'année de première ou en terminale

# Net soins

Hôpital

Mme. YILMAZ Gulan (F)

GIR 2 01/08/1938 (87 ANS) 100

08 Octobre  
Ste Pélagie

12  
..  
52

- 761 Lycée Schweisguth - 67600
- + Dr Oberkirch
- Mme. YILMAZ Gulan (F)

- Administratif
- Médical
- Paramédical
- Soins
- Projet perso.
- Alimentation
- Intendance
- Autres



- Synthèse
- Renseignements
- Mouvements
- Rendez-vous
- Courriers
- Budget
- Listes
- Rappels

Recherche



### État civil

- Résident  
Mme. YILMAZ Gulan (F)
- Naissance  
01/08/1938, Antalya, TURQUIE
- # Code INSEE  
99208
- Situation familiale  
Veuf/Veuve
- Statut d'identité

### Entrée et contrats

Dernière entrée le  
04/04/2023

### Informations complémentaires

- Règlement de fonctionnement
- Téléphone de la chambre

### Provenance

- Adresse
- Ville  
- FRANCE

### Dernier domicile

Ville

GT 2025-2026

Utilisation du numérique et de l'IA en BAC PRO AEPA

- Anne-Laure CLAUDEL

Penser et communiquer au travers de la compétence langagière dans le cadre de son activité professionnelle en ASSP

- Barbara FOLZER

Approche pédagogique prenant en compte la personne accompagnée en CSAD et CAP AAGA

- Rose DA CRUZ

Simulation immersive en santé : Approche et stratégie pédagogique

- Paul Antoine SCHMITT

Numérique et santé : Construction de contextes professionnels incluant le numérique et l'utilisation de l'IA en BAC PRO ASSP

- Rose DA CRUZ

Questions  
Réponses

# 1. Vaccination hépatite B

- Peut-on rappeler les consignes officielles concernant la vaccination contre l'hépatite B ?

Cas particulier : Une élève entrante bénéficie d'une contre-indication médicale à la vaccination. Quelles adaptations sont possibles dans ce contexte ?

## Admission possible de l'élève ou de l'étudiant

- La réglementation prévoit que la scolarisation **ne peut être refusée** pour ce motif.
- En revanche, pour les filières comportant des stages en milieu de soins, des **restrictions d'affectation ou d'activités** peuvent être appliquées selon le risque d'exposition au sang.

## Adaptations possibles

- Acceptation d'un **certificat médical de contre-indication** en lieu et place de l'attestation vaccinale.
- Pour les étudiants en santé : possibilité d'un **aménagement de parcours** (par ex. éviter certains stages à risque élevé).
- Dans certains cas, si la contre-indication est temporaire, une **mise à jour vaccinale différée** peut être envisagée.

## Procédure administrative

- L'élève/étudiant fournit un **certificat médical circonstancié** établi par un médecin (idéalement un spécialiste ou médecin traitant).

Le médecin du travail ou le médecin scolaire peut être associé pour évaluer les adaptations nécessaires

## **2. Bloc 3 et équipe Biotechnologie**

- La majorité des questions relèvent du Bloc 3.
- Nos collègues de Biotechnologie sont-ils concernés et conviés à la réflexion, notamment sur les aspects d'hygiène et de sécurité ?

### 3. Harmonisation des pratiques

Est-il judicieux d'envisager une répartition des Blocs de compétences entre collègues afin d'optimiser les enseignements ?

- **Risques de cloisonnement :**  
Les blocs (ex. BC1 : accompagnement, BC2 : soins, BC3 : ergonomie, etc.) ne sont pas étanches : ils sont souvent transversaux. Une répartition trop stricte pourrait nuire à la cohérence de formation.
- **Charge de travail inégale :**  
Certains blocs sont plus lourds (ex. soins, stages) et nécessitent un équilibre dans la répartition.
- **Lien avec les PFMP (stages) :**  
Les élèves vivent des situations professionnelles globales : il faut que tous les enseignants puissent croiser leurs regards pour les préparer et les évaluer.
- **Équilibre pédagogique :**  
Les élèves gagnent à voir la complémentarité des approches des enseignants (ex. soins + animation + communication).

- Bloc 3 :
  - Quelle approche pédagogique favoriser ?
    - Cas concrets, chambre des erreurs, progression depuis la Seconde en lien avec les PFMP (“Fiche de dysfonctionnement”, PRAP...)

Quels types de dysfonctionnements cibler pour le dossier E33 avec le recul de deux années de pratique ?

### 1. Hygiène et sécurité

- Hygiène des mains non respectée (avant/après soin, friction hydroalcoolique absente ou incorrecte).
- Port des EPI (gants, surblouse, masque) inadapté ou absent.
- Circulation d'un chariot de soins non protégé ou mal rangé.
- Déchets (DASRI, linges souillés) mal triés ou mal évacués.

### 2. Postures et ergonomie

- Mobilisation d'une personne réalisée sans respecter les principes PRAP.
- Utilisation incorrecte ou absence d'aide technique (lève-personne, verticalisateur).
- Aménagement de l'espace insuffisant (lit trop bas, obstacles au sol).

### 3. Relation et communication

- Attitude non adaptée : infantilisation, absence de présentation avant un soin, non-respect de l'intimité.
- Difficultés de communication avec la personne (ne pas vérifier la compréhension, parler trop vite, ignorer les demandes).
- Absence de prise en compte de la douleur, du confort ou des habitudes de vie

### 4. Qualité et sécurité des soins

- Prescription médicale non respectée (oubli ou erreur dans l'administration).
- Utilisation de matériel à risque (sonde, cathéter, thermomètre) sans désinfection adaptée.
- Erreurs dans la réalisation des soins d'hygiène (lavabo → gant sale utilisé, absence de séchage correct).

### 5. Fonctionnement institutionnel

- Problèmes de coordination dans l'équipe (ordres contradictoires, manque de concertation).
- Non-application des protocoles institutionnels (plan de nettoyage, traçabilité des soins, protocoles COVID par ex.).
- Non-respect de la confidentialité (discussion devant d'autres résidents ou familles).

- Quels lieux de PFMP4 sont adaptés pour valider le CCF E33 ?
  - Les Ehpad saturent et accueillent difficilement les élèves en équipe de bionettoyage. Rédiger un dossier E33 axé uniquement sur le bionettoyage suffit-il, sachant que cela relève du rôle propre de l'AS ?

- **Ehpad / unités de soins** : lieux privilégiés (même si saturés), car situations riches en dysfonctionnements (soins, ergonomie, transmissions, hygiène).
- **Hôpitaux (services de soins, SSR, médecine, chirurgie)** : idem, très propices à l'analyse de pratiques.
- **Structures d'accueil de personnes en situation de handicap (IME, FAM, MAS)** : situations variées (mobilisation, accompagnement, soins d'hygiène, communication).

Enseigner la  
Santé et  
sécurité au  
travail



Bénéficiez d'une aide au  
financement et d'un  
accompagnement en  
établissement

## Santé et sécurité au coeur de vos projets ?

Contactez nous !



[projets.esst@gip-fcip-alsace.fr](mailto:projets.esst@gip-fcip-alsace.fr)





**ACADÉMIE  
DE STRASBOURG**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Ateliers de réflexion  
13h30 à 16h30**



## Les cartes noires désignent les rapporteurs de chaque groupe



	<b>Groupe 1</b> Carte bleue	<b>Groupe 2</b> Carte verte	<b>Groupe 3</b> Carte jaune	<b>Groupe 4</b> Carte rouge	<b>Groupe 5</b> Carte sens inverse	<b>Groupe 6</b> Carte X2
Compétences pédagogiques Bac PRO	<b>13H00</b>	<b>15h05</b>	<b>14h40</b>	<b>14h15</b>	<b>13h50</b>	<b>13h25</b>
Compétences pédagogiques Bac PRO	<b>13h25</b>	<b>13H00</b>	<b>15h05</b>	<b>14h40</b>	<b>14h15</b>	<b>13h50</b>
Compétences pédagogiques CAP	<b>13h50</b>	<b>13h25</b>	<b>13H00</b>	<b>15h05</b>	<b>14h40</b>	<b>14h15</b>
Intelligence artificielle	<b>14h15</b>	<b>13h50</b>	<b>13h25</b>	<b>13H00</b>	<b>15h05</b>	<b>14h40</b>
Parcours en Y Poursuites d'études	<b>14h40</b>	<b>14h15</b>	<b>13h50</b>	<b>13h25</b>	<b>13H00</b>	<b>15h05</b>
Parcours en Y Insertion professionnelle	<b>15h05</b>	<b>14h40</b>	<b>14h15</b>	<b>13h50</b>	<b>13h25</b>	<b>13H00</b>